



SIREN : 428 674 915
SIRET : 786 393 355 00015
CODE APE : APE 8206

(N : 46 27' 45''
W : 001 14' 18'')
LF8523

Aéroclub Luçon-Chasnais

Route de l'Oulerie
85400 CHASNAIS
☎ : 0 251 977 731

aeroclublucion@aol.com
<http://voureuils.jimdo.com/>

RÈGLES DE STATIONNEMENT DU F-JDLT HORS HANGAR

Rappel : l'avion vous est mis à disposition, vous devez vous assurer de sa meilleure utilisation, et de son maintien en bon état.

Stationnement momentané :

Placé l'avion nez face au vent.

Frein de parking bloqué.

Portes loquets verrouillés et fermé à clé.

Stationnement prolongé :

Si choix du stationnement par le pilote :

Rechercher une zone abritée (Pignon hangar, coupe-vent, etc..)

Placé l'avion nez face au vent dominant.

Frein de parking bloqué.

Blocage du manche, suivant photos ci-après. (Photos à venir)

Assurer la cellule contre les coups de vent en l'attachant par :

Anneaux ou filin en place sur le sol de la plateforme

Ou

Par gueuses (souvent disponible sur les terrains).

Ou

Par piquets enfoncés dans le sol (disponibles dans l'avion)

Points de fixations :

Aux extrémités de l'aile sur les anneaux d'accrochage.

A l'extrémité arrière du fuselage avec la bande disponible dans l'avion.

Sur la fixation du train avant.

Bien tendre les cordages.



Placer la protection pare-brise et verrière des portes.